



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration des représentant.es de la FSU au CAEN du 30 novembre 2020

Nous souhaitons d'abord au travers de cette déclaration revenir sur la journée du 2/11 qui aurait du faire consensus, au regard de l'extrême gravité et de l'onde choc qu'a provoqué dans le pays et dans nos professions de l'éducation, l'assassinat abject de notre collègue Samuel Paty. Les personnels de l'Éducation attendaient une organisation de cette journée à la hauteur de l'hommage qu'ils et qu'elles voulaient rendre à leur collègue. L'annulation, en dernière minute, du temps banalisé initialement prévu et négocié de 8 heures à 10 heures, a soulevé une vague d'indignation qui laissera des traces. En agissant ainsi, en méprisant la concertation qu'ils avaient engagée avec les OS, en refusant aux équipes pédagogiques un temps de préparation qui était plus que nécessaire, les Ministres de l'EN et de l'agriculture ont saboté l'hommage à notre collègue, blessé les personnels et renforcé une défiance déjà très marquée de la part des personnels de l'éducation.

La liberté d'exercer son métier en toute sécurité et en toute liberté est un droit fondamental de notre république laïque. Et pourtant, le gouvernement par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur G Darmanin s'attaque à celui des journalistes et détenteurs.trices de presse dans le cadre de loi de sécurité globale. Cela est vrai aussi pour le droit de chaque citoyen.ne à dénoncer toute forme d'injustice et de violence d'où qu'elle vienne. On peut gloser sur la Hongrie, la Russie ou le Brésil et leurs dirigeant.es autoritaires, aux politiques liberticides. Nous n'avons pas grand-chose à leur envier quand on empêche sciemment la liberté de la presse, la liberté d'expression et la liberté d'exercer son métier. Les manifestations des jours derniers demandant le retrait de cette loi ont réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes attaché.es aux libertés fondamentales. La FSU a participé activement à toutes les manifestations et entend poursuivre dans un arc syndical le plus large possible, avec les associations démocratiques et les citoyen.es les mobilisations nécessaires pour obtenir le retrait de cette loi inacceptable.

Notre pays connaît une succession de crises et le gouvernement est loin d'y apporter des réponses qui améliorent la situation de la population. La gestion de la crise sanitaire que nous subissons encore continue de se montrer des plus calamiteuses. Impréparation, manque d'anticipation, décisions non concertées, injonctions et contre injonctions, chiffrage des cas de covid incohérent avec ceux de l'ARS. Devant la 2e vague de covid, toujours inquiétante, les personnels de l'éducation en ont assez de constater la légèreté et l'inconséquence avec laquelle les ministres s'expriment sur la supposée sécurité sanitaire à l'école. Nous constatons de notre côté que le protocole « renforcé », n'est le plus souvent

qu'un discours parce qu'il est tout simplement inapplicable dans nombre d'établissements scolaires. Nous constatons qu'il ne garantit pas la sécurité de tous-tous partout. Les aménagements concédés en direction des lycées, par la pression des personnels, avec les mesures de ½ groupes, vont dans le sens de ce que demandent les personnels mais oublient les écoles et les collèges et introduisent la question de l'égalité de traitement des lycéen.nes qui n'est pas respectée faute de cadre national. La mise en place de choix locaux d'organisation pour appliquer le protocole sanitaire conduit bien souvent à des inégalités graves entre les élèves renforçant la concurrence entre établissements.

L'expérience du 1er confinement a bien montré l'importance d'une école « en vrai » qui ne peut pas être l'école du tout numérique. Les inégalités, déjà très présentes à l'École, se sont aggravées. Le décrochage scolaire et universitaire s'est largement amplifié. C'est pourquoi la FSU a alerté et fait des propositions pour mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de garder l'école et l'université ouvertes et de permettre, par des mesures adaptées, une forme de rattrapage des enseignements mal ou non dispensés l'année scolaire dernière.

Pour la FSU, surmonter cette crise sanitaire nécessite des moyens renforcés pour les Services Publics. Dans l'éducation, il faut un plan d'urgence qui permette le recrutement de tous les personnels nécessaires : agent-es territoriaux, aujourd'hui en grande souffrance, pour assurer la surcharge de travail que les protocoles sanitaires ont générée (le nettoyage régulier, désinfection des espaces), personnels de vie scolaire (AED et CPE), infirmier-es dont la mission d'écoute des élèves doit être préservée au regard des conséquences psychologiques de la crise sur de nombreux jeunes, assistant-es sociaux, AESH et personnels enseignant-es.

À rebours des besoins, le gouvernement prévoit encore 1800 suppressions d'emplois dans le second degré à la prochaine rentrée dans l'EN ! 80 dans l'Enseignement Agricole... Dans notre académie, 22 professeur-es des écoles stagiaires n'ont pu être recruté-es en septembre pour cause d'épuisement de liste complémentaire. Rien n'a été fait pour y remédier, alors que le vivier existe. Actuellement, dans tous les départements de l'académie, le manque d'enseignant-es remplaçant-es dénoncé depuis plusieurs mois par la FSU dans le 1er degré est criant. Et en urgence, le ministère, vous autorise, Monsieur le recteur, à faire recruter 191 contractuel.les sans formation pour quatre mois dans les écoles primaires de la région alors que vous avez refusé de reconvoquer le jury pour augmenter la liste complémentaire. Pour la FSU, refuser d'augmenter le plafond d'emploi pour des questions de moyens n'est pas acceptable. Nous tenons à rappeler qu'on ne s'improvise pas enseignant-es, que les personnels recrutés ne sauront pas enseigner et que cela accroîtra les difficultés de élèves.

A rebours des besoins de formation, l'évolution de la carte des formations professionnelles sous statut scolaire présentée devant ce CAEN est une nouvelle fois indigente pour l'enseignement public. Les ouvertures sont trop souvent conditionnées à des fermetures où

à des mixages de public que nous contestons et ses capacités d'accueil ne sont pas augmentées.

Alors qu'il devrait être un outil majeur au service de la transition écologique, l'enseignement agricole public est maintenu dans un tel marasme qu'aucune ouverture de formation n'est prévue à la rentrée 2021 !

Sur cette question des moyens, la FSU en appelle à un plan d'urgence pour l'École et l'éducation. Elle dénonce un plan de relance national de 100 milliards qui ne soutient en rien les services publics et fait le choix d'aider les entreprises sans aucune contre partie. Il en est de même pour le plan de relance régional.

Sur cette question des moyens, la FSU en appelle à un plan d'urgence pour l'École et l'éducation.

Sur le plan pédagogique, la FSU demande que des mesures urgentes soient prises. Un aménagement, un allègement des programmes constitue une priorité si l'on veut tenir compte d'un nombre de semaines de classe réduit par les confinements, que le distanciel n'a pas remplacé.

En lycée, professionnel, le report de certaines PFMP doit être envisagé. En effet, les lycéens·nes professionnel·les sont nombreux·ses à devoir effectuer leur PFMP en novembre et l'absence de doctrine claire du ministre engendre des situations locales disparates et tendues, avec des entreprises qui, confinées, ne peuvent recevoir des stagiaires... Pour la FSU, il est indispensable de mettre les dispositifs du chef d'oeuvre et de la co-intervention en pause et rendre ce temps aux disciplines générales et professionnelles afin de rattraper le retard des jeunes dans les apprentissages.

Le maintien des épreuves de spécialité du bac au mois de mars est incompréhensible : elles arrivent beaucoup trop tôt et l'incertitude sanitaire qui plane encore sur les prochaines semaines les fragilisent. La FSU demande le report de ces épreuves en juin afin de desserrer l'étau d'un calendrier anxigène pour les élèves comme pour les enseignant·es.

Dans les établissements d'enseignement supérieur, l'obligation de l'enseignement à distance fragilise fortement les apprentissages des nouveaux étudiants et renforce leur isolement. Nous dénonçons le « deux poids, deux mesures » qui conduit à ce que les formations supérieures dans les lycées soient maintenues sur site, tandis que les étudiants de licence se voient interdire un tel accès à l'éducation. Il est urgent de rouvrir les campus et de doter les universités des moyens nécessaires pour protéger la santé des étudiant·es et des personnels. Nous rejoignons en cela l'appel de la présidente de l'université de Nantes à reprendre les cours sur site dès début janvier 2021.

Le Ministre de l'Education porte une réforme de l'Education Prioritaire qui se concrétise par une expérimentation en 2021-2022 dans trois académies : Aix-Marseille, Lille et Nantes. La mise en place de contrats éducatifs locaux, élaborés au niveau rectoral, qui pourrait concerner des écoles ou des établissements actuellement non classés est prévue. La

politique d'éducation prioritaire perdrait ainsi tout caractère national et la soumettrait à l'influence des choix politiques locaux, ce à quoi la FSU s'oppose et réaffirme son attachement à l'existence d'un label national garant d'une politique nationale forte qui permette l'amélioration des conditions de travail, l'aide et le soutien en cas de difficultés particulières et l'attribution des moyens nécessaires pour améliorer l'encadrement et les apprentissages. Les établissements ruraux, qui ne sont pas actuellement pris en compte dans l'éducation prioritaire, doivent l'être, mais l'on ne peut que s'opposer à une expérimentation puis une réforme qui, faute des moyens nécessaires, conduiraient à mettre en concurrence les établissements classés REP et REP+ et établissements ruraux. Le véritable enjeu ne doit pas être le coût mais la qualité du service public d'éducation.

En appelant à la grève le 10 Novembre , aux manifestations du 25 novembre pour dénoncer les violences faites aux Femmes et des 27et 28 novembre en prenant position ouvertement contre la loi de sécurité globale, en mobilisant contre la loi de programmation de la recherche, en proposant une autre politique dans le cadre du collectif « Plus jamais ça », la FSU reste fidèle à son syndicalisme de transformation sociale. Elle continuera de prendre ses responsabilités en soutenant les actions à venir comme celle du 1^{er} décembre pour les AED et en préparant la grève de janvier pour l'Ecole que nous souhaitons la plus unitaire possible.